



CROISER LES ENVIES POUR LES CROISETTES

DÉMARCHE PARTICIPATIVE
Commune d'Épalinges

**VOTRE
QUARTIER**

DEMAIN

VOTRE PROJET

UNE VISION D'AVENIR INDISPENSABLE

Le quartier des Croisettes a besoin d'une vision d'avenir ambitieuse et cohérente. La Municipalité associe ses habitants à cette réflexion grâce à une démarche participative.

Le **7 septembre 2013**, la démarche participative a été lancée par une manifestation.

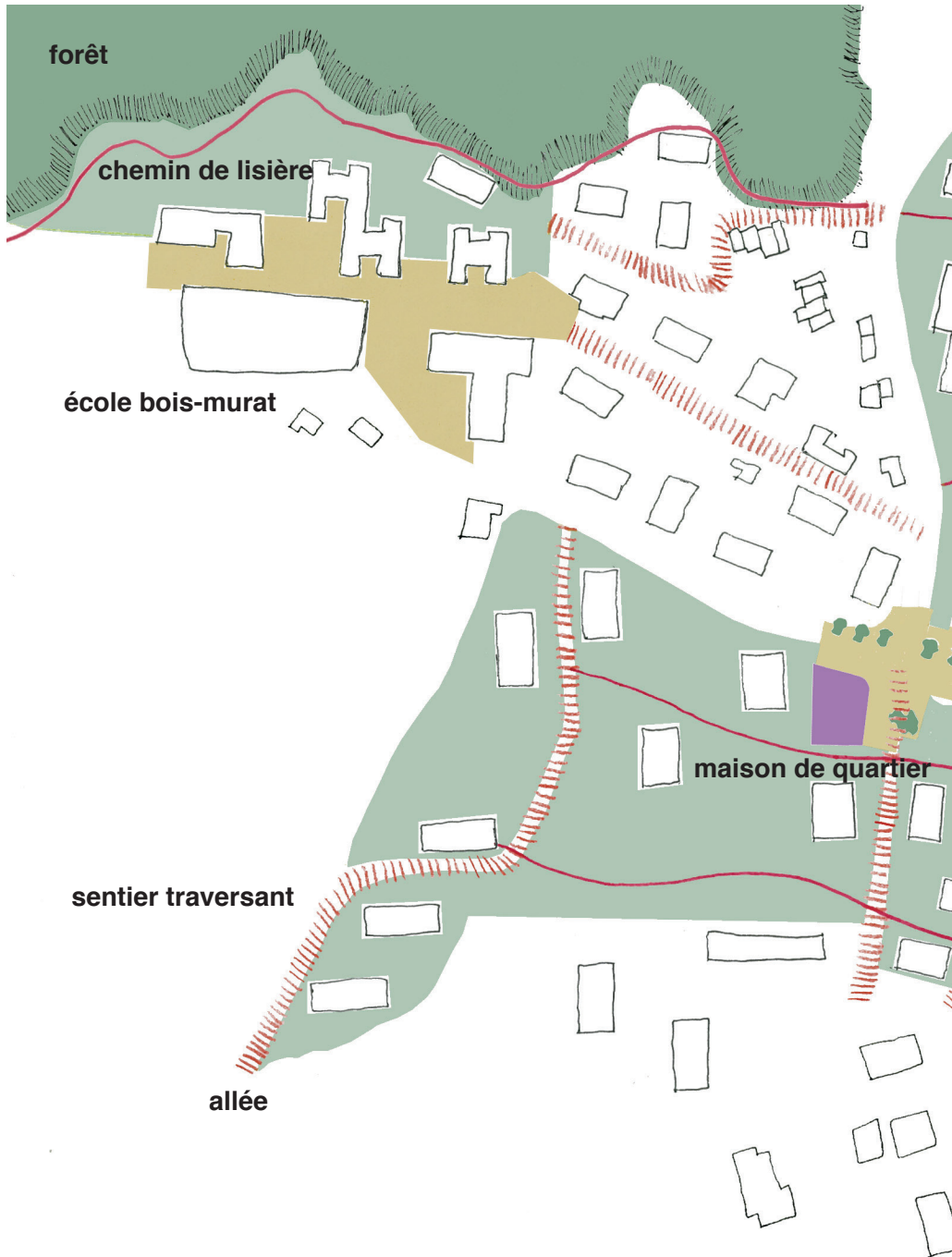
Le groupe de suivi (une dizaine de personnes recrutées pour leur connaissance intime des Croisettes) a participé à la mise en place de la démarche participative.

Deux ateliers publics ont été organisés le 25 janvier et le 8 février 2014. Ils ont rassemblé **53 participants**, essentiellement des habitants du quartier et des usagers venus des quartiers limitrophes. Ils ont permis d'établir une liste **d'objectifs pour le quartier**.

Validés par la Commune ces objectifs sont rassemblés dans une brochure «votre quartier, demain, vos objectifs». Ils sont organisés selon quatre grands thèmes (espaces publics et ambiances, mobilité, bâtiments et entretien, vie de quartier et communication). Ce document a servi de base au travail du paysagiste pour le projet de paysage.

L'avancement de ce travail a été présenté aux participants le 21 juin 2014. Lors de cet **atelier-discussion** les habitants ont pu émettre des recommandations pour orienter et enrichir le projet. Ce document présente cette esquisse du projet et rassemble ces remarques.

Le **projet finalisé** sera présenté à la population à le **1er novembre 2014**. Il donnera une image des aménagements souhaités et permettra la réalisation d'un PDL (Plan Directeur Localisé). Ce document d'urbanisme fixera ensuite une base réglementaire qui permettra de respecter cette vision globale et à long terme du quartier.





UNE ÉTAPE DE PROJET

L'esquisse de projet de paysage présentée est un état du travail de l'architecte-paysagiste à un instant donné. Il se base sur les objectifs rédigés par les habitants et s'articule autour de 5 thèmes.

1/ Au bord de la forêt

Le quartier des Croisettes se trouve dans une situation exceptionnelle, en bordure de forêt, qu'il s'agit de valoriser.

Le projet propose d'épaissir la lisière par :

- le traitement différencié de la végétation, par exemple en prairie, pour créer un espace de transition entre la forêt et les pelouses.
- l'intégration d'un chemin qui permettrait de relier les chemins forestiers pour relier la ville et la forêt.

2/ Deux centres : Croisettes / Croix Blanche

La commune d'Epalinges comprend deux centralités principales : La Croix-Blanche et Les Croisettes.

Le projet met en évidence les deux cheminements qui permettent de relier les centralités : par le chemin de l'Arzillier, Le Cloalet et la future passerelle ou par la place des Croisettes et la route de la Croix Blanche.

Afin d'assurer la continuité de ces 1.2 km et 65m de dénivelé, le projet met en évidence l'importance de la traversée de la route de Berne au niveau de la place des Croisettes ainsi que celle du chemin de l'Arzillier.

3/ Un nouveau quartier de ville

L'arrivée du Bioplôle permet une lecture élargie du quartier des Croisettes-Tuileries.

Il comprend trois centralités :

- l'école de Bois Murat
- le chemin des Croisettes
- la sortie du métro et le Biopole

Le projet vise à la mise en valeur du rôle central du chemin des Croisettes et de ses commerces.

Il propose d'implanter une maison de quartier à l'extrémité ouest du chemin des Croisettes afin d'animer cet espace central jusqu'à l'actuel giratoire. Il s'agit en outre de la seule parcelle dont la commune maîtrise le foncier.

4/ Comme un parc

Aujourd'hui les habitants ont relevé le caractère de «désert vert» du quartier. Les espaces sont disqualifiés tant au niveau de leurs usages que de leur entretien.

Le projet propose de requalifier ces espaces en garantissant :

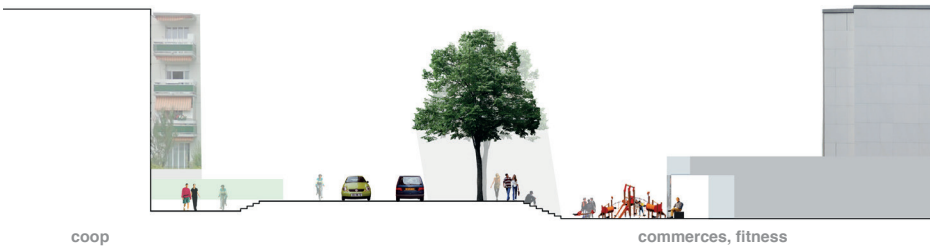
- une végétation diversifiée et indigène
- un entretien différencié, c'est à dire des pelouses aux endroit fréquentés et des prairies de dégagement
- l'absence de clôtures et de haies

Un double maillage est proposé pour garantir les cheminements piétons et valoriser les espaces libres entre immeubles :

- des sentiers traversants
- des allées de desserte, lieux de vie partagés par tous qui peuvent accueillir les aires de jeux, les plantages, les accès aux immeubles, les places de stationnement visiteurs, les éco-points...







Coupes sur les aménagements pour la place du chemin des Croisettes

5- Le chemin des Croisettes

Aujourd'hui le chemin des Croisettes est le lieu où tout converge mais malheureusement l'espace est divisé par la circulation des véhicules. Cette ségrégation est renforcée par des haies et des murets.

Le projet vise la création d'une véritable place. Il propose la mise en place d'une zone 20, dite zone de rencontre, qui s'étire depuis l'hôtel de l'Union jusqu'à la nouvelle maison de quartier.

Cette place présenterait les caractéristiques suivantes :

- absence de marquage routier, priorité donnée aux piétons
- Traitement continu de l'espace de façade à façade, suppression des bordures de trottoir et traitement du décaissé par des gradins
- gestion du carrefour de la route de Berne par feu maintenu, remplacement du giratoire par un carrefour à priorité de droite
- mise en place d'un alignement d'arbres

Pour améliorer l'accès au métro et le confort du passage sous voie, un dialogue devra être engagé avec le restaurant de l'Union afin de dégager un espace supplémentaire du côté de la route de Berne et ouvrir le restaurant du côté ouest.

Dans une vision à long terme, la pharmacie et le bâtiment abritant Fleur de Pain pourront être reconstruits dans des gabarits différents afin de renforcer la place.

RECOMMANDATIONS

Lors de l'atelier-discussion, les habitants ont salué la qualité du travail du paysagiste. Le projet a suscité des discussions et de nombreuses questions qui ont débouchées sur des recommandations à grande échelle et concernant la place du chemin des Croisettes.

1/ Grande échelle

- Assurer le maillage du chemin de lisière avec les chemins forestiers existants pour former une boucle (parcours Vita, parcours de cross...) tout en garantissant la sécurité des piétons pour la traversée du Chemin de Vaugueny.
- Assurer la liaison entre la place du Chemin des croisettes et le complexe scolaire de Bois Murat en aménageant le chemin de Bois Murat en zone de rencontre.
- Aménager une zone de rencontre devant l'école de Bois Murat au droit du chemin du grand-Pré pour garantir la sécurité des enfants.
- Réfléchir à une dépose minute pour l'école plus éloignée du complexe scolaire, par exemple au début du chemin de Vaugueny.
- Définir le rôle de la maison de quartier. Définir quel est son rapport à la maison des jeunes implantée à croix-Blanche.
- Proposer une ou plusieurs aires de jeux sécurisées en remplacement de celle existante ; les différencier des zones de jeux qui peuvent être implantées ponctuellement sur la zone de rencontre par exemple en renforçant les aires de jeux existantes sur domaine privé, ou en créant une aire de jeux à proximité de la maison de quartier.
- Préciser les solutions proposées pour remplacer l'éco-point central (renforcement des points containers des privés en ajoutant des containers de la ville et en assurant leur entretien).
- Proposer des solutions d'aménagements pour la cohabitation des différents usages des allées de desserte, notamment avec les stationnements visiteurs et étudier des solutions de remplacement des places de stationnements visiteurs (mutualisation avec la COOP, utilisation du parking de Vennes...).

2/ Place du chemin des Croisettes

- Proposer des aménagements végétaux qui accompagnent la zone de rencontre favorisent la réduction de la vitesse de circulation des véhicules.
- Libérer la zone de rencontre des places de stationnement et repenser le stationnement pour les commerces (parking près de la Brasserie, places isolées sur les latérales, mutualisation avec la COOP...).
- Garantir la sécurité des piétons au niveau de l'accès à la COOP Brico (élargissement de l'emprise du chemin des Croisettes sur le domaine privé, suppression des haies...).
- Aménager le passage sous-voie en proposant deux types de sorties : accès rapide (ascenseur et escalier) devant l'hôtel de l'Union et accès «promenade» (rampe) par le petit parc au sud. La création d'un ascenseur est jugée prioritaire.
- Favoriser pour les piétons l'accès au passage sous-voie vers le M2 en élargissant le trottoir le long de l'Hôtel de l'Union tout en garantissant le fonctionnement du carrefour de la route de Berne (sans glissière de sécurité, largeur des voies de circulation...).
- Améliorer le cheminement des piétons depuis la sortie du métro vers Croix-Blanche.
- En plus du stationnement vélos existant pour le M2, en intégrer du côté du chemin des Croisettes.
- Utiliser l'ancien arrêt de bus sur la route de Berne pour permettre aux cars d'accéder à l'hôtel de l'Union sans bloquer la circulation sur le Chemin des Croisettes.
- Étudier d'autres emplacements pour la maison de quartier, en plus de celui proposé, par exemple dans le bâtiment au chemin des Croisettes 28.
- Penser la maison de quartier avec des espaces extérieurs.

CONTACTS :

TRIBU ARCHITECTURE SàRL
RUE DE BOURG 16-20, LAUSANNE
T. +41 (21) 331 04 40
TRIBU@TRIBU-ARCHITECTURE.CH
WWW.TRIBU-ARCHITECTURE.CH

LAURENT BONNARD
T. +41 (79) 366 70 68

STEFAN BAUMAN
CHEF DU SERVICE TECHNIQUE ET DE L'URBANISME
PLACE DE LA CROIX BLANCHE, EPALINGES
T. +41 (21) 785 61 66

BERNARD KRATTINGER
MUNICIPAL DE L'URBANISME, DES LOGEMENTS, DES
CONSTRUCTIONS ET DE LA FORÊT
PLACE DE LA CROIX BLANCHE, EPALINGES
T. +41 (21) 785 61 00



photo : présentation du projet de paysage - 21/06/14

La suite de la démarche participative

- > Présentation définitive du projet de paysage**
Événement public :

SAMEDI NOVEMBRE à partir de 10h
au réfectoire du complexe scolaire de Bois Murat

Tous les habitants et usagers du quartier sont invités à la présentation de la démarche participative et du projet auquel elle a abouti.

Cet évènement accompagnera une fête de quartier organisée par les associations de quartier et la commune.